



Accélérateur régional de compétences

FICHE SECTORIELLE : ECONOMIE DE LA FONCTIONNALITE



DECEMBRE 2022



Haut-commissaire
aux compétences



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES

Organisé avec le concours financier de la Région Centre – Val
de Loire et de l'Etat dans le cadre du PACTE Régional
d'Investissement dans les Compétences 2019-2022

rateL



Stimuler l'engagement | Provoquer le changement



Etude réalisée par le groupement ekodev & nov'era.

TABLE DES MATIERES

Présentation du secteur d'activité	3
<i>Généralités sur le secteur.....</i>	3
<i>Périmètre retenu pour l'étude</i>	3
<i>Organisation et fonctionnement du secteur.....</i>	4
Cadre politique	4
<i>Niveau national.....</i>	4
<i>Niveau régional.....</i>	4
Contexte économique régional	5
Impacts anticipés sur les activités.....	6
Matrices de priorisation	7

Cette fiche est une exploration sectorielle synthétique, destinée à apporter des éléments d'appréciation des principaux enjeux du secteur dans le cadre des transitions écologiques. Elle n'est pas exhaustive et peut contenir des simplifications ou interprétations qui ne peuvent servir de référence documentaire.



PRESENTATION DU SECTEUR D'ACTIVITE

GENERALITES SUR LE SECTEUR

L'économie de la fonctionnalité est en pleine émergence dans notre société car il s'agit de remplacer **la vente d'un bien** par la **vente de l'usage du bien**, principe issu de l'économie circulaire. Ainsi l'utilisateur paye une valeur d'usage mais n'est plus propriétaire du bien tout au long de son cycle de vie, à l'image de Michelin qui commence à vendre des kilomètres parcourus plutôt que des pneus. On peut parler d'activité de location.

Il y a pourtant plusieurs manières de percevoir ce secteur qui, comme beaucoup d'autres, n'est pas vertueux par essence, mais participe à une évolution vertueuse de l'économie. La location consiste à mettre à disposition un bien (logement, véhicule, matériel...), pendant un certain temps et contre paiement d'un loyer. Aujourd'hui, nombre de personnes achètent du matériel qui est peu utilisé, de mauvaise qualité, et qui termine rapidement en déchetterie. La location limite la quantité de matériel fabriqué, et le loueur a intérêt à investir dans du matériel robuste et durable, ce qui limite l'obsolescence programmée.

L'économie de la fonctionnalité est souvent rattachée à l'économie de la coopération qui consiste en une mise en lien des acteurs sur un territoire afin qu'ils coopèrent pour mutualiser des équipements, optimisent leurs flux de matière, d'énergie, d'eau. La combinaison de ces deux concepts forme l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC).

« L'objectif de l'EFC est de concilier développement économique, social et environnemental. C'est un pilier de l'économie circulaire qui aborde la durabilité par la mutation des modèles économiques. ¹ »

S'agissant davantage d'un changement de posture et de pratiques, ce secteur n'est pas facile à caractériser. Cependant, il est possible de mettre en lumière ses bénéfices comme pour l'ADEME, pour qui l'EFC constitue une source d'opportunités considérable¹ :

- ✓ *Elle incite à s'interroger sur le juste besoin (ou besoin réel), les usages, les attentes des parties prenantes et à formuler la demande en adéquation.*
- ✓ *Le raisonnement en prix laisse place au raisonnement en coût global, invitant les acteurs à passer d'une logique de quantité à une logique de qualité.*
- ✓ *Pour élaborer les termes du contrat et atteindre les objectifs visés, elle mise sur une coopération renforcée, s'inscrivant dans la durée, entre les parties prenantes.*
- ✓ *Une relation de coopération et de confiance est recherchée avec le prestataire.*
- ✓ *Pour contrer une logique de volume dans laquelle la baisse des consommations ne profite pas à l'opérateur économique, ce dernier est engagé sur des objectifs de performance tels que la réduction des consommations d'énergie, de la production de déchets, l'allongement de la durée de vie des biens... Le modèle économique l'implique dans la répartition des bénéfices obtenus.*

En 2017, plus de 150 dirigeants d'entreprises étaient déjà impliqués dans la démarche¹ au niveau national.

PERIMETRE RETENU POUR L'ETUDE

L'EFC, que nous avons présentée plus haut, se distingue de la location par son orientation « développement durable ». En effet, la location classique existe depuis longtemps, comme celle d'un véhicule de déménagement ou d'une voiture à l'aéroport¹, mais elle n'implique pas de réflexion sur les

¹ <https://www.ecologie.gouv.fr/leconomie-fonctionnalite>

besoins, ni sur le type de matériel loué qui peut n'avoir aucune vertu écologique. Cependant, l'EFC est une démarche qui peut s'appliquer à tout type d'activité et ne fait pas l'objet d'un inventaire. C'est pourquoi, à ce jour, les données statistiques accessibles concernent principalement la location qui se répartit entre trois grands groupes d'activités : la location de machines et de biens d'équipement (50% du marché), la location de véhicules automobiles (39%) et la location de biens personnels et domestiques (11%)².

Dans cette fiche, c'est uniquement le secteur de la location qui sera analysé car il est bien référencé par la division 77, de la section N des codes APE : activités de location et location bail.

En 2017, l'INSEE révèle que le marché de la location de biens à progressé de 5% par an entre 1995 et 2015, créant 38000 emplois en France pour un chiffre d'affaires qui a presque doublé, dont plus de la moitié dans la location de biens personnels et domestiques³.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU SECTEUR

La location concerne de très nombreux secteurs car tous les métiers peuvent faire appel à de la location pour du matériel spécifique. Pour les engins agricoles par exemple, c'est l'OPCO EP⁴ qui va être la référence, Pour les équipement de transport, ce sera l'OPCO Mobilités⁵, ou encore pour l'équipement ménager ou électronique, l'organisme de référence sera l'OPCOcommerce⁶.

Il n'y a pas, à notre connaissance, une structuration globale de l'économie de la fonctionnalité, mais des enjeux spécifiques en fonction des types de biens loués.

CADRE POLITIQUE

NIVEAU NATIONAL

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit d'étudier la possibilité de convertir une partie des aides ou des allocations publiques versées sous forme monétaire aux personnes physiques en valeur d'usage, en application de l'économie de fonctionnalité⁷.

NIVEAU REGIONAL

Il n'y a pas de cadre prescriptif à ce secteur dans le SRADDET, cependant, l'EFC est citée à plusieurs reprises comme une démarche vertueuse que la région va accompagner et renforcer :

« Renforcer l'écoconception et **l'économie de la fonctionnalité** dans les secteurs industriels et les services » SRADDET- Ambition régionale – Orientation 3

« A travers la réalisation de projets locaux de développement économique, impulser et accompagner la transition écologique et numérique de l'économie et des entreprises notamment vers l'industrie du futur et les écosystèmes de demain (bioressources, matériaux bio-sourcés, économie circulaire, écologie industrielle et territoriale, silver économie, e-santé, déploiement et maintenance des ENRR et filière hydrogène, **économie de la fonctionnalité**...). » SRADDET – Ambition régionale – Orientation 4

² <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2736865>

³ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2736865>

⁴ <https://www.opcoep.fr/>

⁵ <https://www.opcomobilites.fr/>

⁶ <https://www.lopcommerce.com/>

⁷ <https://www.ecologie.gouv.fr/leconomie-fonctionnalite>

CONTEXTE ECONOMIQUE REGIONAL

En région, il y a 707 entreprises dans les activités 77.1 (véhicules automobiles), 77.2 (biens personnels et domestiques) et 77.3 (autres machines, équipements et biens).

- 549 sont des entrepreneurs individuels
- 125 ont moins de 10 salariés
- 28 ont entre 10 et 50 salariés
- 5 entreprises ont plus de 50 salariés.

Le secteur représente donc plus de 3000 ETP sur l'ensemble de la région et les 3 principales activités de location sont les suivantes.

Location de machines agricoles

Le premier domaine concerné par la location est l'agriculture, avec 206 entreprises de location de matériel agricole.

Location de biens personnels et domestiques

Avec 156 entreprises en région, c'est la deuxième activité de location et peut recouvrir des activités très diverses comme l'habillement, les meubles, articles de cuisine, électroménager, bijouterie, livres et journaux, machines utilisées dans un cadre amateur, fleurs et plantes, ou encore les équipements électroniques pour usage domestiques.

C'est notamment dans ce domaine qu'il pourrait y avoir une très forte évolution dans les années à venir. Plusieurs entreprises innovantes proposent à la location des biens qui faisaient habituellement l'objet d'achats. Lib&Lou, entreprise de Vierzon, propose par exemple des abonnements mensuels pour louer des jeux de qualité destinés aux petits enfants.

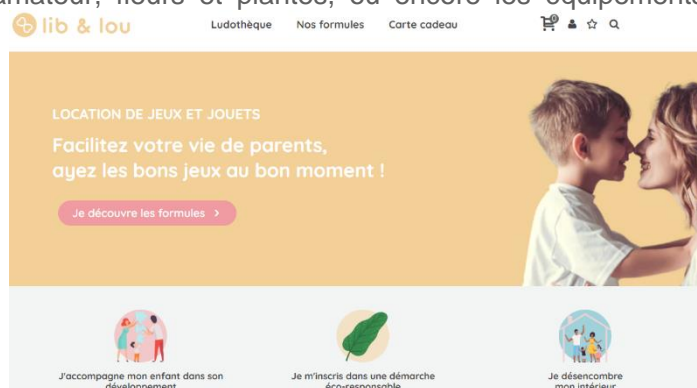


Figure 1: copie d'écran, site internet Lib&Lou

Location d'automobiles et camions (150 entreprises)

C'est la location courte de durée de véhicules légers qui représente la plus grosse part de l'activité avec 2/3 des entreprises du secteur.

Enfin, il y a en région Centre-Val de Loire 85 entreprises de locations pour d'autres machines, équipements et bien matériels, et 76 entreprises dédiées aux équipements pour la construction et le BTP.

IMPACTS ANTICIPES SUR LES ACTIVITES

Nous proposons ici trois évolutions souhaitée ou attendues en termes de métiers et de compétences pour l'EFC et les métiers de la location :

- Faire évoluer le métier de commercial pour qu'il s'inscrive dans une logique EFC : travail avec le client pour l'amener à réfléchir sur ses besoins
- Former les entrepreneurs à la démarche EFC : ce sont d'abord les dirigeants d'entreprises qui doivent être amenés à se questionner sur le modèle économique de leur entreprise. Ce changement de mentalité peut prendre du temps et doit ensuite être partagé au sein des équipes.
- Former aux métiers de la location : il existe déjà des formations dédiées aux métiers de la location. La variété et la quantité des produits loués va augmenter dans les mois et années à venir. C'est la tendance lourde qui est observée.

Ces évolutions sont issues d'un entretien réalisé avec la Directrice de l'entreprise Nekoé⁸.

⁸ URL : nekoe.fr

MATRICES DE PRIORISATION

Domaine d'activité : Economie de la location						
Indicateurs	Pas du tout / Très faiblement (0 point)	Faiblement (1 point)	Modérément (2 points)	Fortement (3 points)	Très fortement (4 points)	Commentaires
Le secteur à un poids important dans l'économie régionale : entreprises et emplois (2 points)				X		3000 à 4000 emplois dans le domaine d'activité
Le cadre politique national est incitatif (1,5 point)		X				Il n'y a pas de contrainte au-delà des intentions
Le cadre politique régional est incitatif (1 point)		X				Il n'existe pas vraiment de cadre d'intervention et l'économie de la fonctionnalité est simplement citée dans le SRADDET comme une évolution souhaitable
Les dynamiques en cours ou à venir ont des impacts sur le volume d'activité : emplois (1,5 point)				X		L'inflation, les ambitions politiques, les évolutions observées depuis 20 ans montrent que l'économie de la fonctionnalité devrait progresser fortement dans les années à venir.
Les dynamiques en cours ou à venir ont des impacts sur la nature des activités : métiers et compétences. (2 points)			X			L'émergence de nouveaux produits, de nouvelles technologies mises à disposition suggère que les compétences vont devoir évoluer (ex. trottinettes électriques). Par ailleurs, l'évolution vers l'EFC implique de faire évoluer la manière dont les locations sont effectuées, avec une réflexion sur les besoins de l'usager. Mais il n'y a pas de contrainte réglementaire.

Note globale : 17,5 sur 32

